



DOCUMENT SYNTHÈSE

**ÉTAT DE SITUATION SUR LES ACTIONS DE
TRANSITION SCOLAIRE EN ESTRIE**

DANS LE CADRE DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE

**« AGIR EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DANS LA MISE EN PLACE
D'ACTION PERMETTANT AUX ENFANTS UNE MEILLEURE PRÉPARATION À
L'ENTRÉE À L'ÉCOLE »**

(ALIGNEMENT STRATÉGIQUE 2016-2020, PROJET PRÉE)

2017

Table des matières

CONTEXTE.....	1
POURQUOI SE CONCENTRER SUR LA PREMIÈRE TRANSITION SCOLAIRE.....	2
DÉFINITION DE LA TRANSITION SCOLAIRE	3
BUT ET OBJECTIFS DE L'ÉTAT DE SITUATION	3
CADRE D'ANALYSE	3
DIMENSIONS COUVERTES	4
MÉTHODE ET INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNÉES	5
RÉSULTATS.....	6
CONSTATS – OUTILS DE TRANSMISSION D'INFORMATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT	18
CONSTATS – ACTIVITÉS DE TRANSITION SCOLAIRE	19
RÉFÉRENCES.....	20

Table des tableaux

Tableau 1 : Similitudes et particularités des outils de transmission de l'information sur le développement de l'enfant en place dans les territoires de l'Estrie	7
Tableau 2 : Facteurs facilitant et contraignant le développement des outils de transmission d'information sur le développement de l'enfant	8
Tableau 3 : Facteurs facilitant et contraignant la compréhension des outils de transmission d'information sur le développement de l'enfant	10
Tableau 4 : Facteurs facilitant et contraignant l'utilisation des outils de transmission d'information sur le développement de l'enfant	11
Tableau 5 : Facteurs facilitant et contraignant les pratiques de transmission de l'information issue des outils de transmission d'information sur le développement de l'enfant	13
Tableau 6 : Opportunités et limites liées à la planification et à l'organisation des activités de transition scolaire	15
Tableau 7 : Opportunités et limites liées à la participation aux activités de transition scolaire	16

CONTEXTE

Ce document présente la démarche entreprise par le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) à l'hiver 2017 dans le cadre dans son objectif stratégique « Agir en collaboration avec les acteurs dans la mise en place d'action permettant aux enfants une meilleure préparation à l'entrée à l'école. » L'objectif de cette démarche est d'identifier les endroits où il serait le plus judicieux d'intervenir au niveau régional pour faire en sorte que tous les enfants vivent une première transition scolaire harmonieuse. Ultimement, la démarche visait à soutenir l'équipe du Projet PRÉE dans le développement d'un plan d'action régional pour une première transition scolaire.

POURQUOI SE CONCENTRER SUR LA PREMIÈRE TRANSITION SCOLAIRE

En Estrie, 24 % des enfants qui ont fréquenté un service de garde avant leur entrée à la maternelle sont vulnérables. Cette proportion grimpe à 33 % parmi ceux qui n'ont pas fréquenté un service de garde (EQDEM, 2012). La collaboration entre les services de garde à l'enfance et le milieu scolaire influence la transition scolaire de l'enfant.

La recherche démontre que si la première transition scolaire est vécue de façon harmonieuse, elle servira d'assise pour les transitions futures. Une transition harmonieuse aura un impact sur la motivation et l'engagement de l'enfant à l'école et par extension, une répercussion sur sa persévérance scolaire et sa réussite éducative (MELS, 2010).

La transition scolaire de l'enfant s'insère dans une dynamique globale où plusieurs acteurs sont concernés par le développement de l'enfant. Ce développement est favorisé par la cohérence des actions entre le milieu de garde, le milieu scolaire, les parents, les intervenants du milieu communautaire et du réseau de la santé et des services sociaux.

« Selon la perspective écologique, le développement humain est augmenté par « le degré avec lequel les environnements sont bien coordonnés en matière de pratiques, d'activités et de systèmes dans l'apprentissage et le développement de l'enfant »¹.

Les interactions entre les différents milieux pourraient représenter des facteurs de protection.

« Les services de garde et les écoles ont des leviers pour soutenir conjointement l'enfant en mettant en place des facteurs de protection équivalents ou supérieurs aux risques encourus, notamment en agissant sur [...] la mise en place d'interactions entre les services de garde et l'école; le développement d'une approche cohérente de la transition vers l'école; l'abolition d'entraves administratives; etc. »².

La collaboration des milieux et le déploiement d'actions concertées contribuent à une transition scolaire réussie. La démarche de consultation sur le développement des enfants à la maternelle de l'Observatoire des tout-petits ressort que...

« [...] il serait bénéfique d'instaurer un plan de transition structuré pour la maternelle et d'encourager le dialogue et la collaboration entre les milieux préscolaires, scolaires, communautaires, municipaux et le réseau de la santé et des services sociaux »³.

¹ Théorêt et Lesieux (2006) dans *Démarche partenariale écosystémique : Guide à l'intention des regroupements locaux de partenaires* (2014). Avenir d'enfants. P. 58.

² *Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité* (2010). Gouvernement du Québec, MELS. P.4.

³ *Développement des enfants à la maternelle : Comment agir collectivement et dès la naissance, pour offrir aux enfants québécois des chances égales de réussite?* (2016). Observatoire des tout-petits. P.15.

DÉFINITION DE LA TRANSITION SCOLAIRE

La définition de Legendre (2005) de la transition scolaire est retenue pour la réalisation de l'état de situation sur les actions de transition scolaire en Estrie. Elle est tirée du *Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité* (MELS, 2010).

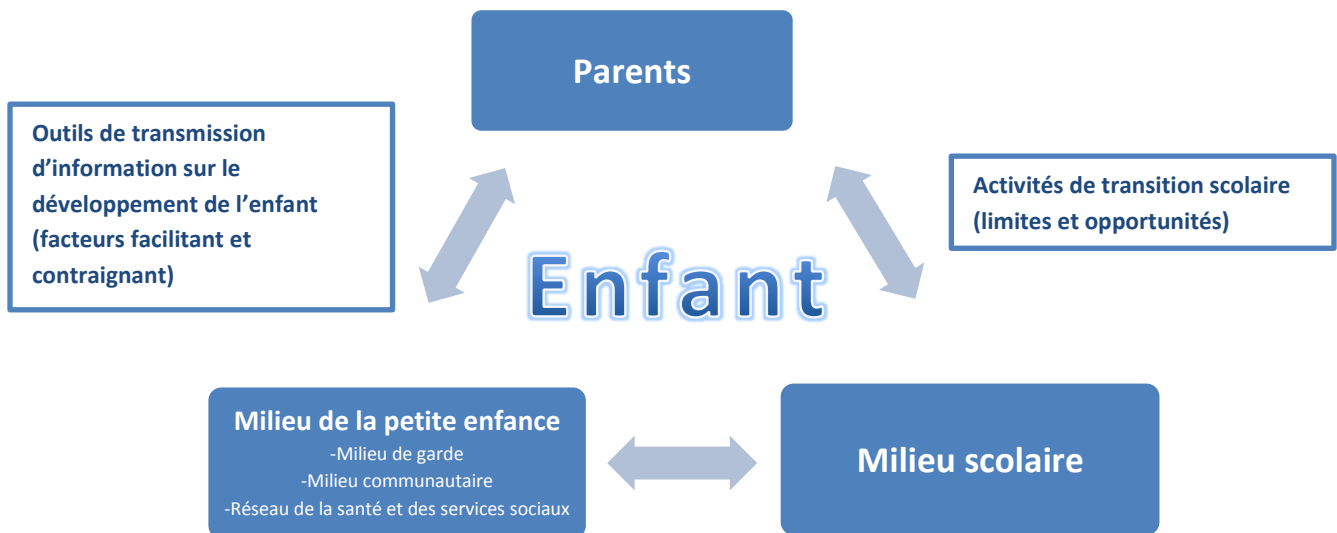
« La transition se définit comme une période de temps pendant laquelle l'enfant s'ajuste graduellement à son nouvel environnement physique, social et humain »⁴.

BUT ET OBJECTIFS DE L'ÉTAT DE SITUATION

Cet état de situation a pour but d'identifier les enjeux organisationnels dans le cadre des actions de transition scolaire. De façon plus précise, il vise à :

1. Documenter les outils de transmission de l'information sur le développement de l'enfant remis dans les différents milieux dans le cadre d'une première transition scolaire et leur utilisation (développement de l'outil, contenu, utilisation de l'outil et pratiques de transmission de l'information);
2. Documenter les limites et les opportunités liées aux activités de transition scolaire.

CADRE D'ANALYSE



⁴ Dans *Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité* (2010). Gouvernement du Québec, MELS. P.4.

DIMENSIONS COUVERTES

ENFANTS

Tous enfants de 4 ans qui fréquentent un CPE, un service de garde en milieu familial, une garderie subventionnée ou non subventionnée ou qui sont à la maison.

PARENTS

Les parents dont l'enfant fréquente un CPE, un service de garde en milieu familial, une garderie subventionnée ou non subventionnée ou qui garde son enfant à la maison.

MILIEU DE LA PETITE ENFANCE

Milieu de garde : CPE, un service de garde en milieu familial, une garderie subventionnée ou non subventionnée;

Milieu communautaire : Regroupements locaux de partenaires, organismes communautaires famille;

Réseau de la santé et des services sociaux : CIUSSS de l'Estrie – CHUS particulièrement les programmes jeunesse, périnatalité et petite enfance et programme déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique

MILIEU SCOLAIRE

Commissions scolaires, écoles primaires.

ACTIONS LIÉES À LA TRANSITION

Outils : Documents rassemblant de l'information sur le développement de l'enfant et ayant pour but d'être transmis au milieu scolaire dans le cadre de la transition;

Activités : Initiatives visant à favoriser le passage de l'enfant vers le milieu scolaire.

MÉTHODE ET INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNÉES

Analyse de contenu des outils de transmission d'information sur le portrait de l'enfant dans le cadre de la transition scolaire.

Les outils suivants ont fait l'objet d'une analyse de contenu :

- « Vers la maternelle ! » (Haut-St-François)
- « Mon portrait » (Memphrémagog, des Sources)
- « Le relais » (Granit)
- « Grille d'observation de l'enfant en service de garde à l'approche de l'entrée à l'école » (Sherbrooke)

Entrevues semi-dirigées portant sur les facteurs facilitant et contraignant : 1) le développement de l'outil; 2) la compréhension de l'outil; 3) l'utilisation de l'outil; 4) les pratiques de transmission de l'information. Les opportunités et les limites liées aux activités en place ont aussi été couvertes.

Les personnes suivantes ont été rencontrées :

- 5 coordonnatrices et 1 conseillère en développement de l'enfant d'un regroupement local de partenaires (RLP) en Estrie (8 au 21 février 2017)
- 1 personne ressource de la CSHC (28 février 2017)
- 1 personne ressource de la CSRS (14 mars 2017)
- 1 représentant de regroupement de directions d'écoles primaires de la CSS (29 mars 2017). 1 représentant de 2 regroupements de la CSS a répondu aux questions du guide par écrit. (7 avril 2017). 1 représentant de 2 regroupements de la CSS n'a pas été en mesure de fournir d'information.
- 1 chef de programme DITSADP du Centre de réadaptation de l'Estrie (28 mars 2017)
- 3 chefs de service du Programme jeunesse du CIUSSS de l'Estrie – (RLS du Granit, du RLS de Memphrémagog/Coaticook et du RLS de Sherbrooke). 1 chef de service du Programme jeunesse du RLS du Haut-Saint-François, Val-Saint-François et des Sources a répondu aux questions du guide d'entrevue par écrit (10 avril au 15 mai 2017).

Questionnaire en ligne portant : 1) la complétion de l'outil (contenu, utilisation); 2) les pratiques de transmission de l'information; 3) l'organisation des activités de transition.

Les répondants au questionnaire correspondent à :

- 32/46 directions de CPE (8 au 31 mars 2017)
- 6/10 directions d'écoles primaires de la Commission scolaire Eastern Townships (30 mars au 11 avril 2017).

RÉSULTATS

Les données obtenues ont permis de cerner :

- Des similitudes et des particularités propres aux outils de transmission de l'information sur le développement de l'enfant en place dans les territoires de l'Estrie (tableau 1);
- 23 facteurs facilitant et contraignant le développement, l'utilisation et la compréhension des outils d'observation du développement de l'enfant ainsi que la transmission de l'information issue de ces outils (tableau 2-3-4-5);
- 13 opportunités et limites liées à la planification, à l'organisation et à la participation aux activités de transition scolaire (tableau 6-7).

Tableau 1 : Similitudes et particularités des outils de transmission de l’information sur le développement de l’enfant en place dans les territoires de l’Estrie

Angles d’analyse	Outil Mon Portrait (Memphrémagog)	Le Relais (Le Granit)	Outil Mon Portrait (des Sources)	Vers la maternelle ! (Haut-St-François)	Grille d’observation et fiche de présentation (Sherbrooke) ⁵
1. L’outil est destiné seulement aux enfants ayant une difficulté.					X
2. Les 5 domaines du développement de l’enfant sont couverts dans l’outil.	X	X	X	X	X
3. L’outil vise à informer explicitement sur les besoins de l’enfant.		X			X
4. L’outil informe sur les forces de l’enfant.	X		X	X	X
5. L’outil informe sur les stratégies d’intervention afin de répondre aux besoins spécifiques de l’enfant.	X	X	X	X	X
6. Le parent complète les différentes sections (domaines du développement, besoins/forces, stratégies d’intervention, etc.).	X	X	X		
7. L’éducatrice (CPE, RSG, autres) complète les différentes sections (domaines du développement, besoins/forces, stratégies d’intervention, etc.).	X	X	X	X	X
8. L’intervenant du réseau de la santé et des services sociaux complète les différentes sections (domaines du développement, besoins/forces, stratégies d’intervention, etc.).					X ⁶
9. L’outil est disponible en anglais (pour les milieux anglophones).	X				

⁵ Dans le cadre d’une entente tripartite entre le RCPECE, CSSS-IUGS du CIUSSS de l’Estrie - CHUS et la CSRS (dernière version, janvier 2017).

⁶ Suite à la complétion de la grille par le CPE, les professionnels du CPE et du CSSS-IUGS du CIUSSS de l’Estrie vont conjointement compléter une fiche de présentation de l’enfant qui sera présentée à la CSRS.

Tableau 2 : Facteurs facilitant et contraignant le développement des outils de transmission d'information sur le développement de l'enfant

DÉVELOPPEMENT DES OUTILS	RLP	Milieu scolaire	CPE	RSSS
Facteurs facilitants				
Adoption d'une vision commune entre les partenaires <i>Les partenaires cernent la réalité des différents milieux, s'entendent sur les réalisations à accomplir et sur le rôle de chacun.</i>	x	x	n/a	n/a
Reconnaissance des partenaires de l'importance d'agir en transition scolaire <i>Les partenaires reconnaissent la mission préventive de la transmission d'information aux parents et aux milieux scolaires et de la mise en place de ressources et de services spécialisés. Ils ont la volonté de s'investir dans ce sens.</i>	x	x	n/a	n/a
Reconnaissance de l'apport et de l'expertise des différents partenaires <i>Les partenaires reconnaissent que l'entrée scolaire de l'enfant est favorisée par le concours de différents acteurs. En ce sens, leur apport et leur expertise sont sollicités.</i>	x		n/a	n/a
Connaissances des partenaires sur la transition scolaire <i>Les partenaires se basent sur des constats, des états de situation, des données probantes, etc. pour orienter le développement de l'outil.</i>	x		n/a	n/a
Facteurs contraignants				
Manque de confiance entre les partenaires <i>S'il y a lieu, des liens de confiance sont à bâtir. En l'absence de ces liens au moment du développement de l'outil, ce dernier sera difficilement déployé et utilisé dans les milieux.</i>	x		n/a	n/a
Méconnaissance des réalités respectives des partenaires <i>Ce facteur nuit à la collaboration entre les milieux. Les partenaires souhaitent connaître les milieux et les personnes avec qui ils collaborent. Malgré ce fait, l'organisation de rencontres entre les milieux est exigeante.</i>	x		n/a	n/a

Interprétation du tableau 2

- La dimension « Développement des outils » se rapporte à la phase de conception de l’outil, des discussions et travaux entre partenaires pour élaborer l’outil, aux démarches de concertation autour du développement de l’outil, etc.;

- Les CPE et le RSSS n’ont pas été consultés à ce sujet en raison de la difficulté à identifier les personnes ayant contribué au développement des outils;

- Les données recueillies lors des entrevues auprès des RLP et du milieu scolaire ont permis de ressortir des facteurs facilitant et contraignant le développement des outils. Ces facteurs n’étaient pas suggérés au moment des entrevues. Ils sont ressortis lors de l’analyse et de la classification des données. Un « X » dans une colonne signifie une mention de la part de la personne interrogée qui a permis de construire ces facteurs. Les facteurs ont été construits par processus d’induction. L’induction permet de passer du particulier (faits observés, cas singuliers, données expérimentales, situations) au général (une loi, une théorie, une connaissance générale).

Tableau 3 : Facteurs facilitant et contraignant la compréhension des outils de transmission d'information sur le développement de l'enfant

CONTENU (compréhension)	RLP	Milieu scolaire	CPE	RSSS
Facteurs facilitants				
Accompagnement et formation des éducatrices <i>Les éducatrices ont reçu de la formation et/ou ont été accompagnées pour mieux comprendre les concepts et les sections de l'outil en vue de le compléter selon son but et ses objectifs.</i>	X	X	X	
Accompagnement des parents dans la complétion des outils <i>Les intervenants de la petite enfance accompagnent les parents dans la complétion et apportent des précisions sur les concepts, les sections de l'outil et les informations sur le développement de l'enfant.</i>	X	X	X	X
Facteurs contraignants				
Présence de concepts abstraits pour certains parents <i>Se rapporte à la difficulté de parents à saisir les consignes pour compléter l'outil et à comprendre le sens des informations recueillies sur son enfant.</i>	X	X		X
Outils non conçus pour les parents éprouvant des difficultés de lecture <i>Ce facteur est atténué par l'accompagnement du parent dans la complétion et la prise de connaissance des informations recueillies sur son enfant.</i>	X	X		

Interprétation du tableau 3

- La dimension « Contenu (compréhension) » se rapporte à la façon de le compléter et à la compréhension du but, des objectifs, des concepts, du vocabulaire, et des informations recueillies sur le développement de l'enfant;
- Les données recueillies lors des entrevues et des questionnaires ont permis de ressortir des facteurs facilitant et contraignant la compréhension des outils. Ces facteurs n'étaient pas suggérés au moment des entrevues. Ils sont ressortis lors de l'analyse et de la classification des données. Un « X » dans une colonne signifie une mention de la part de la personne interrogée qui a permis de construire ces facteurs. Les facteurs ont été construits par processus d'induction. L'induction permet de passer du particulier (faits observés, cas singuliers, données expérimentales, situations) au général (une loi, une théorie, une connaissance générale).

Tableau 4 : Facteurs facilitant et contraignant l'utilisation des outils de transmission d'information sur le développement de l'enfant

UTILISATION DES OUTILS	RLP	Milieu scolaire	CPE	RSSS
Facteurs facilitants				
<p>Reconnaissance de l'importance d'agir en transition scolaire</p> <p><i>Ce facteur est lié à la volonté d'utiliser l'outil chez les milieux de garde et l'utilisation des informations par le milieu scolaire. Dans certains milieux de garde et scolaires, l'outil est utilisé sur une base volontaire.</i></p>	X	X	X	X
<p>Reconnaissance de l'apport et de l'expertise des différents acteurs</p> <p><i>En reconnaissant l'apport et/ou l'expertise des éducatrices, des directions de CPE, du personnel enseignant, des professionnels de la santé et du parent, les informations contenues dans l'outil sont utilisées avec confiance.</i></p>	X	X		X
Facteurs contraignants				
<p>Crainte de stigmatiser l'enfant</p> <p><i>L'outil peut être partiellement complété de la part des éducatrices et des parents. Dans certains cas, les parents ne donneront pas leur autorisation pour un transfert au milieu scolaire.</i></p>	X	X	X	X
<p>Perception d'informations subjectives</p> <p><i>Les informations contenues dans l'outil peuvent être utilisées avec réticence de la part du personnel scolaire.</i></p>	X	X		
<p>Manque de budget, ressources et temps dédiés à l'utilisation des outils</p> <p><i>Les résultats du sondage CPE ressortent que 55 % des éducatrices manquent de temps pour compléter l'outil.</i></p> <p><i>Le temps et les ressources alloués à la complétion de l'outil, surtout de la part des milieux de garde, ont été une préoccupation importante au sein des comités de transition scolaire.</i></p>	X	X	X	

Interprétation du tableau 4

- La dimension « Utilisation de l'outil » se rapporte à la complétion par les milieux de garde, les parents et les intervenants du RSSS ainsi qu'à l'utilisation des informations par le milieu scolaire;

- Les données recueillies lors des entrevues et des questionnaires ont permis de ressortir des facteurs facilitant et contraignant l'utilisation des outils. Ces facteurs n'étaient pas suggérés au moment des entrevues. Ils sont ressortis lors de l'analyse et de la classification des données. Un « X » dans une colonne signifie une mention de la part de la personne interrogée qui a permis de construire ces facteurs. Les facteurs ont été construits par processus d'induction. L'induction permet de passer du particulier (faits observés, cas singuliers, données expérimentales, situations) au général (une loi, une théorie, une connaissance générale).

Tableau 5 : Facteurs facilitant et contraignant les pratiques de transmission de l'information issue des outils de transmission d'information sur le développement de l'enfant

PRATIQUES DE TRANSMISSION DE L'INFORMATION	RLP	Milieu scolaire	CPE	RSSS
Facteurs facilitants				
Travail de concert et partage de responsabilité entre les partenaires <i>L'implication des partenaires dès le début de la démarche et la définition de leur rôle facilitent la transmission d'information. Les partenaires se sentent parties prenantes d'un projet à long terme en transition scolaire et connaissent leurs responsabilités.</i>	X			X
Mécanismes planifiés de transmission des outils <i>Une démarche planifiée et une procédure claire, vers le parent et vers le milieu scolaire, facilitent le transfert d'information et diminuent les délais.</i>	X	X		X
Présence d'un lien de confiance envers l'école (parents) <i>Qu'il soit à bâtir ou qu'il soit déjà présent, le lien de confiance envers l'école est lié à l'autorisation du parent pour le transfert des informations au milieu scolaire.</i>		X		X
Facteurs contraignants				
Défaillance des mécanismes de transfert vers le milieu scolaire <i>Certains outils passent de main à main de façon informelle, posent un problème d'archivage des informations en milieu scolaire. La situation se complique lorsqu'il y a un changement de personnel en milieu scolaire.</i>	X		X	X
Dédoublage d'outils <i>Certains milieux scolaires reçoivent jusqu'à trois formats d'outils différents. Les enseignantes doivent alors s'approprier plusieurs outils.</i> <i>Certains milieux de garde complètent déjà une grille qu'ils transmettent au milieu scolaire.</i>	X	X	X	
Manque de budget, ressources et temps dédiés à la transmission des outils aux parents <i>Plusieurs milieux de garde manquent de budget, de ressources et de temps pour transmettre l'information aux parents (par téléphone ou en rencontre).</i>	X	X	X	X
Difficulté à aborder des sujets sensibles concernant l'enfant <i>Les résultats du sondage CPE ressortent que 43% des éducatrices sont réticentes à aborder des sujets délicats avec le parent.</i>			X	
Autorisation des parents non obtenue <i>Les milieux de garde et les intervenants du réseau de la santé n'obtiennent pas nécessairement l'autorisation du parent pour transmettre de l'information aux milieux scolaires.</i>	X	X	X	X

Interprétation du tableau 5

- La dimension « Pratiques de transmission de l'information » se rapporte aux procédures, aux façons formelles et informelles de transmettre l'information vers le parent d'une part, et vers le milieu scolaire d'autre part;
- Les données recueillies lors des entrevues et des questionnaires ont permis de ressortir des facteurs facilitant et contraignant les pratiques de transmission d'information issue des outils. Ces facteurs n'étaient pas suggérés au moment des entrevues. Ils sont ressortis lors de l'analyse et de la classification des données. Un « X » dans une colonne signifie une mention de la part de la personne interrogée qui a permis de construire ces facteurs. Les facteurs ont été construits par processus d'induction. L'induction permet de passer du particulier (faits observés, cas singuliers, données expérimentales, situations) au général (une loi, une théorie, une connaissance générale).

Tableau 6 : Opportunités et limites liées à la planification et à l'organisation des activités de transition scolaire

PLANIFICATION ET ORGANISATION DES ACTIVITÉS	RLP	Milieu scolaire	CPE
Opportunités			
<p>Encourager la concertation et la collaboration entre toutes les organisations concernées par la transition scolaire</p> <p><i>La concertation favorise la mobilisation des acteurs autour de l'organisation des activités de transition. « Notre CPE participe à une table de concertation et la mobilisation est remarquable. Nos activités se font avec les acteurs autour de la table ».</i></p> <p><i>« la concertation primordiale » (Scolaire)</i></p> <p><i>« Manque de concertation, il y a une zone grise entre le milieu scolaire et le milieu de la petite enfance » (RLP).</i></p>	x	x	x
<p>Favoriser le transfert de connaissances en transition scolaire et en organisation d'activités</p> <p><i>« Il fut très long au sein du comité de transition de s'entendre sur la définition de la transition scolaire » (RLP).</i></p> <p><i>« Il serait intéressant que les CPE aient accès à des formations ou des rencontres afin de connaître les prérequis de la maternelle » (CPE).</i></p>	x	x	x
<p>Favoriser la rencontre des milieux afin de mieux comprendre leur réalité respective</p> <p><i>Il a été mentionné d'organiser une soirée de rencontre entre les milieux en citant l'exemple de Magog (RLP).</i></p> <p><i>25% des CPE répondants mentionnent qu'ils méconnaissent les besoins du milieu scolaire.</i></p>	x	x	x
<p>Impliquer davantage les directions des milieux de garde et scolaires dans la planification d'activités</p> <p><i>Dans le but d'établir les règles de fonctionnement et de collaboration pour l'organisation des activités. Des zones grises sont présentes dans certains milieux.</i></p> <p><i>19 CPE répondants n'organisent pas d'activités de transition scolaire en collaboration avec le milieu scolaire.</i></p>	x	x	x
<p>Développer des activités de transition en complémentarité avec des activités en place dans la communauté</p> <p><i>S'allier à des partenaires pour rejoindre les enfants et parents qui ne sont pas en milieu de garde (projets de scolarisation des jeunes mères, camps de jour 4 ans, etc.). (RLP)</i></p>	x	x	
Limites et défis			
<p>Les milieux de garde et scolaires manquent de temps et de ressources pour l'organisation d'activités</p> <p><i>« Manque de financement pour permettre aux enseignantes et aux éducatrices de se rencontrer dans leur milieu » (Scolaire)</i></p> <p><i>« Il est difficile de faire rencontrer les éducatrices et les professeurs en dehors des heures de travail. Ce temps est non rémunéré ce qui amène à une faible participation » (CPE).</i></p>	x	x	x

<p>Les milieux de garde ont de la difficulté à former des groupes d'enfants pour une activité dans leur école respective</p> <p>« Nous collaborons sans problème avec l'école que fréquente la majorité de nos enfants. Il faudrait développer le même rapport avec les autres écoles afin de toucher tous les enfants » (CPE).</p> <p>« Il est difficile de former des groupes d'enfants pour une visite dans chacune de leur école respective » (RLP).</p>	x	x	x
<p>Difficulté de mettre en action le personnel de certains milieux de garde et scolaire pour l'organisation d'activités</p> <p>« Si ce n'était pas de moi et de la directrice administrative, je crois qu'il n'y aurait pas de documents de transition scolaire de complétés et les activités organisées avec les 2 écoles du secteur, n'auraient pas lieu » (CPE).</p> <p>« Nous avons quelques difficultés à faire valoir l'importance de la petite enfance auprès de certains membres du personnel scolaire ce qui brime la transition » (Scolaire).</p>	x	x	x

Tableau 7 : Opportunités et limites liées à la participation aux activités de transition scolaire

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS	RLP	Milieu scolaire	CPE
Opportunités			
<p>Développer des canaux de communication pour rejoindre les parents d'enfant qui ne fréquentent pas les milieux de garde</p> <p>« Il y a des choses à faire avec le CIUSSS pour rejoindre les parents, liste, programme OLO, etc. » (Scolaire).</p> <p>« Présence d'agente de milieu pour le recrutement » (RLP)</p>	x	x	n/a
<p>Miser sur l'offre d'activités amusantes et rassembleuses</p> <p>« La conscientisation sur l'importance de la transition n'est peut-être pas le meilleur chemin pour augmenter la participation des milieux et des parents. Des activités amusantes et festives seraient sans doute gagnantes » (RLP).</p> <p>À la question sur ce qui est gagnant pour la participation aux activités : « Le plaisir, le côté festif, comme Passe-Partout » (RLP).</p>	x		n/a
Limites et défis			
<p>Perception négative à l'égard du milieu scolaire de la part de certains parents</p> <p>« Gagner la confiance des parents, surtout s'ils ont eu de mauvaises expériences ». (Scolaire)</p> <p>« Le défi de la relation du parent avec le monde scolaire. Certains parents ne voient pas d'un bon œil se faire dénoncer à la DPJ devient plus présent » (RLP).</p>	x	x	n/a
<p>Perception que les activités de transition ne sont pas utiles de la part de certains parents</p> <p>« Les parents plus vulnérables vont mettre leur attention pour combler les besoins de base. [...] Ça passe en second ou ça ne passe pas du tout. » (RLP).</p>	x		n/a
<p>L'étendue de certains territoires freine la participation aux activités</p> <p>« Trop loin, trop compliqué de s'y rendre ». (RLP)</p> <p>« la distance, combinée aux plages horaires, est une limite » (Scolaire).</p>	x	x	n/a

Interprétation des tableaux 6 et 7

- La dimension « planification et organisation des activités » fait référence aux étapes qui précèdent la tenue des activités;
- La « participation aux activités » fait référence à la présence des parents et des enfants aux activités de transition scolaire;
- Les données recueillies par les RLP, le milieu scolaire et les CPE ont permis de ressortir des opportunités, des limites et des défis liés à la planification, à l'organisation et à la participation aux activités de transition. Ces opportunités, limites et défis n'étaient pas suggérés au moment des entrevues. Ils sont ressortis lors de l'analyse et de la classification des données. Un « X » dans une colonne signifie une mention de la part de la personne interrogée qui a permis de construire ces opportunités et limites. Elles ont été construites par processus d'induction. L'induction permet de passer du particulier (faits observés, cas singuliers, données expérimentales, situations) au général (une loi, une théorie, une connaissance générale);
- Les directions de CPE et les directions d'écoles primaires d'ETSB ont été interrogées, par questionnaire, sur les barrières (éléments liés aux limites) identifiées dans les choix de réponse. Bien qu'elles n'aient pas été directement questionnées sur des éléments facilitants, les précisions apportées dans le choix de réponses « autres » et dans la question ouverte en fin de questionnaire étaient riches de sens et des éléments liés à des opportunités étaient clairement mentionnés. Ces éléments ont été retenus pour l'analyse des résultats;
- Les intervenants du RSSS n'ont pas été interrogés sur les activités de transition scolaire.

CONSTATS – OUTILS DE TRANSMISSION D'INFORMATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Constat 1 - Le manque de ressources et de temps du milieu de la petite enfance, combiné à l'utilisation volontaire des outils, représentent des contraintes pour aller au bout de l'utilisation des outils d'observation sur le développement de l'enfant.

Constat 2 - La procédure de transmission des outils d'observation de l'enfant et les mécanismes de transmission de l'information sont parfois ambigus, ce qui nuit à l'efficacité et à l'utilisation optimale des outils.

Constat 3 – Le rôle du parent doit être au cœur de l'utilisation d'un outil d'observation sur le développement de l'enfant.

Constat 4 – L'utilisation d'un outil d'observation sur le développement de l'enfant ne doit pas être la seule action prise par le milieu de la petite enfance ou le milieu scolaire dans le cadre de la transition scolaire.

Constat 5 – La transition scolaire concerne tous les enfants, mais il importe de se questionner sur la pertinence de l'utilisation d'un outil d'observation de l'enfant de façon universelle. Les outils d'observation sur le développement de l'enfant devraient peut-être être simplement utilisés avec des enfants plus vulnérables. La notion de vulnérabilité demeure à définir.

Constat 6 - La connaissance des réalités respectives des milieux, la reconnaissance de l'apport et de l'expertise des partenaires et le travail de concert sont ressorties comme étant fondamentale pour le développement et l'utilisation d'outils ainsi que la transmission d'informations. (Notion de confiance)

Constat 7 - Le processus de développement et d'utilisation d'outils d'observation sur le développement de l'enfant est à géométrie variable dans les différents milieux et territoires.

Constat 8 – Les outils d'observation sur le développement de l'enfant ont été développés pour être complétés majoritairement par les centres de la petite enfance. Qu'en est-il des enfants qui ne fréquentent pas un milieu de garde?

Constat 9 – Une préoccupation est de mise quant à l'émergence de besoins auxquels le milieu scolaire aurait de la difficulté à répondre.

Constat 10 - Le milieu de la petite enfance et le milieu scolaire doivent avoir une compréhension commune des objectifs à atteindre avec l'outil d'observation du développement de l'enfant.

CONSTATS – ACTIVITÉS DE TRANSITION SCOLAIRE

Constat 1 : Perception d'une complexité dans la mise en place d'activités de transition, tant en milieu scolaire qu'en petite enfance.

Constat 2 : Une importante disparité dans l'offre d'activités de transition d'une organisation et d'un territoire à l'autre.

Constat 3 : Les activités de transition peuvent avoir des objectifs et des clientèles cibles variés en fonction du milieu qui organise l'activité.

Constat 4 : La participation des parents dont l'enfant n'est pas en milieu de garde, des parents qui ont une perception négative du milieu scolaire et des parents qui croient que les activités de transition ne sont pas utiles, représentent des défis majeurs.

Constat 5 : Un manque d'arrimage entre la recherche et la pratique pour l'organisation d'activités de transition scolaire.

Constat 6 : La mobilisation, la concertation et le réseautage des acteurs communautaires, scolaires, de la santé et des services sociaux et de la petite enfance sont des éléments clés pour la mise en place d'un continuum des actions liées à la transition scolaire.

Constat 7 : Un manque de langage commun et de vision commune face à la transition scolaire.

RÉFÉRENCES

Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle : Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives. 2012. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC – SANTÉ.

Démarche partenariale écosystémique : Guide à l'intention des regroupements locaux de partenaires. 2014. AVENIR D'ENFANTS.

Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité. 2010. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MELS.

Développement des enfants à la maternelle : Comment agir collectivement et dès la naissance, pour offrir aux enfants québécois des chances égales de réussite? 2016. OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS.

Entente tripartite entre le RCPECE, CSSS-IUGS du CIUSSS de l'Estrie - CHUS et la CSRS (janvier 2017).